



Tarifs droits d'émission SSR 2021/2022

Nous donnons suite aux informations précédentes concernant les droits d'émission SSR et la mise en place du nouveau barème de répartition. Elles ne sont que positives :

Diffusions 2021

Etant donné qu'elle ne disposait pas de tous les éléments pour une simulation complète des effets du nouveau barème, la SSA avait décidé de ne verser dans un premier temps que 60% du tarif provisoire pour les diffusions de la RSI et de la RTS. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de confirmer le **versement des 40% restants**.

Ajustements du barème de répartition

Par ailleurs, nous sommes en mesure d'ajuster le nouveau barème de répartition. Nous **augmentons le tarif minimal pour les premières diffusions bénéficiant de la majoration « création »** de la plupart des catégories d'œuvres relevant de la fiction, ainsi que pour les documentaires de création (classes de répartitions A et B). Cela concerne principalement les diffusions pendant la journée. Cette augmentation s'applique à **toutes les régions**.

Enfin, pour pallier les différences de programmation constatées, nous avons choisi d'**augmenter les coefficients horaires pour les diffusions de SRF1 et SRF2** (sauf en prime-time où il était déjà au maximum). Ce sont principalement les reprises qui bénéficieront ainsi d'un complément.

Ces compléments seront versés par étapes d'ici l'été.

Diffusions 2022

Le tarif provisoire des diffusions 2022 se basera sur le même barème et tiendra compte des deux mesures d'ajustement susmentionnées.

Pour la **RTS et la RSI**, le **premier versement** est passé de 60% à **70% du tarif provisoire**.

La grille des tarifs est [disponible sur le site de la SSA](#). Pour de plus amples informations concernant le détail des tarifs de diffusions de vos œuvres, vous pouvez contacter M. Carlo Capozzi, Responsable du Département Audiovisuel (carlo.capozzi@ssa.ch).

Jürg Ruchti
Directeur
E: juerg.ruchti@ssa.ch

Denis Rabaglia
Président du Conseil d'Administration
E: presidence@ssa.ch

Lausanne, le 5 avril 2022